



Association loi du 1er juillet 1901
Agréée urbanisme & environnement
Côtes d'Armor - Ile et Vilaine

Association de Défense du Site de Lancieux et de la Baie de Beaussais

“Du Frémur à l'Arguenon”

(ADSLB - 15, rue de la Frotrrais - 22770 Lancieux)

Association Loi du 1er juillet 1901, agréée au titre de l'urbanisme et de la protection de l'environnement

adslblancieux@orange.fr

<http://www.adslb-lancieux.net/>

N° 78 septembre 2017.

Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du 09 août 2017.

L'assemblée générale annuelle ordinaire de l'ADSLB s'est tenue le 09 août 2017 de 10H00 à 12H30 à salle Eugène COULAN de LANCIEUX (22770).

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président a rappelé dans son rapport moral et financier les activités de l'association pendant l'année écoulée et les relations tissées au cours des années avec d'autres associations.

Ces liens permettent de renforcer les relations inter-associatives ainsi que le poids que ces réseaux représentent lorsqu'elles se regroupent dans des actions diverses ou judiciaires dans des domaines comme le désenvasement de la Rance, l'éolien maritime (qui s'annonce comme le scandale financier et technologique du futur), la préfiguration du Parc Naturel Régional Rance-Emeraude, la station d'épuration Ploubalay-Lancieux.

Après avoir présenté ces divers points ainsi que le résultat financier de l'année, le Président rappelle que l'association a ouvert un appel à candidatures pour des postes d'administrateur. Le départ de certains administrateurs ou membres du bureau est un évènement récurrent dans les associations. Il est normal et a toujours de nombreuses raisons. Il présente aussi l'avantage de pousser à un renouvellement des acteurs actifs au sein de l'association mais à condition qu'il y ait des volontaires pour s'engager dans la structure. Or il n'y a eu aucune réponse à l'appel à candidature lancé avec la convocation à l'AG et l'élection qui était prévue lors de cette AG n'a donc pas pu avoir lieu. Les futures candidatures que nous espérons, peuvent toujours nous être adressées soit par mail soit par courrier au siège de l'association.

Rapport Financier 2016

Rappel de l'avoir au 31/12/2015 :	1 9045,23 €
Recettes 2016 :	2 261,76 € (dont 1 935 € de cotisations)
Dépenses 2016 :	1 376,57 €
Bilan 2015/2016 :	885,19 €
Avoir au 31/12/2016 :	19 930,42 €

Conformément à l'ordre du jour les points suivants ont été abordés :

- 1) Mise en révision du PLU de Lancieux au cours des 2 prochaines années avec la participation de l'ADSLB
- 2) Retard, dû à des malfaçons, de la mise en service de la station d'épuration Ploubalay-Lancieux
- 3) Le pourvoi en cassation de l'Etat suite à la confirmation en appel de l'annulation du SRE Bretagne,
- 3) Point sur l'avancement du projet éolien maritime de la Baie de St Brieuc pour lequel la délivrance par le préfet de l'autorisation unique, risque d'ouvrir la voie à l'extension future, déjà votée par le Conseil Général en 2016, de ce champ pour atteindre plus de 180 éoliennes géantes destructrices de notre environnement au large de notre côte.

4) Participation de notre association à la création de l'association dénommée Union du Penthièvre et de l'Émeraude pour l'Environnement et le Littoral (UPEEL), association Loi 1901, à laquelle nous nous avons naturellement adhéré, pour pouvoir agir juridiquement en recours contre les champs éoliens maritimes en projet, que ce soit au niveau national ou européen (procédures en cours).

5) Décision et vote de l'Assemblée sur le principe de solidarité inter-associations de l'UPEEL pour éviter toute décision de la Cour de nous débouter au cas où certains adhérents ne seraient pas en mesure financièrement de participer à l'action entreprise.

Cette décision a été confirmée par un vote positif à l'unanimité, à condition que les règles de solidarité et plafonds d'engagement soient parfaitement définies lors de la prochaine réunion du bureau de l'UPEEL.

6) Le mot du Président.

Doit-on avoir un avis tranché sur le changement climatique ?

Ce document vous est transmis en pièce jointe.

Vous pouvez aussi le consulter et le télécharger sur le site de l'ADSLB : <http://www.adslb-lancier.net/uploads/Le%20mot%20du%20Pr%C3%A9sident.pdf>

7) Le président soumet au vote des adhérents le rapport d'activité et le rapport financier 2016 qui sont approuvés à l'unanimité.

Quitus est donné par l'assemblée des adhérents au président et aux administrateurs de l'association pour la gestion arrêtée au 31/12/2016.

8) Questions diverses.

- Réapparition des algues vertes sur les côtes bretonnes notamment dans la région de Saint-Brieuc et d'Hillion où la fréquentation de plusieurs plages a été interdite.

- taille des haies : il nous a été demandé d'interroger la mairie pour connaître la raison pour laquelle la taille des haies au début du Bd de la mer n'a pas pu se faire sur toute la profondeur de la haie, gênant ainsi la vue sur la Baie de Beaussais

- la question d'une occupation trop importante de la plage par les bateaux a été soulevée par de nombreux participants.

- En plus de la présence de chiens sur la plage, a également été soulevée la présence régulière de chevaux en promenade le long de la plage, tôt le matin. Il semble que les prescriptions par affichage de la Mairie sur ce sujet soient plus ou moins sciemment ignorées. Et il n'y a naturellement pas de surveillance pouvant intervenir tôt le matin. Plusieurs personnes nous ont fait part de leur agacement surtout pour la protection des enfants.

- Couverture insuffisante du réseau téléphonique en période estivale. La municipalité sera saisie de ce problème récurrent en période estivale.

8) Après les questions diverses, plus personne ne demandant la parole, le président a clos l'assemblée générale 2017 et a remercié les adhérents pour leur attention et le soutien qu'ils apportent à l'association.

L'ensemble des participants s'est ensuite retrouvé pour le traditionnel pot de l'amitié.

Nicolle AUSSANT
Secrétaire

Patrice LECOEUR
Président

Réunion du Conseil d'administration du 09 août 2017.

A l'issue de l'AG, le Conseil d'administration s'est réuni pour élire les membres du bureau, à savoir :

Président : Patrice LECOEUR.

Président d'honneur : Bernard LE BRICQUIR.

Secrétaire : Nicolle AUSSANT.

Trésorier : Michel AUSSANT.

Autres membres du CA : Christian ROMONT - Bruno JARRET - Bertrand ROWE - Didier CHARDIN - François DANCHIN.

A sa demande, M. Jean-Claude CARBONNIER, président de l'association de 2009 à 2014, a demandé à quitter le Conseil d'administration.

Le Bureau et tous les membres du Conseil le remercient vivement pour son engagement, ses actions menées avec succès et le soutien qu'il a apporté à l'association depuis de nombreuses années.

Nicolle AUSSANT
Secrétaire

Patrice LECOEUR
Président